



La gestion des déchets De mieux en mieux !

La gestion des déchets issus de la production légumière s'améliore d'année en année. Cette nette amélioration est à porter au crédit des producteurs. Ils ont su prendre conscience de la nécessité de trouver des solutions pour répondre à la demande sociétale consignée dans les cahiers des charges des démarches qualité.

Aujourd'hui, tout le monde trie ses déchets. Si le particulier est invité à trier plastiques, verre et papier, le professionnel qu'est le producteur de légumes se doit de montrer l'exemple en s'assurant des voies d'élimination de ses déchets. Au-delà du cadre réglementaire qui interdit de brûler quelque déchet que ce soit, et de jeter ceux considérés comme dangereux hors des filières organisées, la producteur a tout à gagner en gérant au mieux ses déchets. C'est d'abord une question d'image auprès du consommateur. Et chacun sait qu'en la matière, les pratiques du producteur ont une influence directe sur l'image du

produit. Tomber sur un tas de plastiques ou autres déchets aux abords d'une exploitation au hasard d'une balade, ne peut que détériorer notre image, qui plus est dans une région comme la Bretagne où la pression touristique est forte.

Traiter correctement ses déchets est aussi un point de passage obligé pour qui veut rentrer dans une certification qualité du type Agri-Confiance ou autre. Car à ce sujet, l'auditeur ne se contentera pas de la parole du producteur qui devra être en mesure de prouver qu'il s'est occupé sérieusement des plastiques de paillage, des emballages vides...

Voies d'amélioration

L'année 2006 marque à coup sûr un tournant dans la collecte des déchets agricoles. Le temps fort de la collecte des Emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP) en 2006 vient d'avoir lieu en juin, tandis qu'une nouvelle collecte des Produits phytosanitaires non utilisables (PPNU) aura lieu les 6 et 7 septembre. Par ailleurs, la collecte des plastiques de paillage (échalote, endive...) s'améliore également et les coûts chutent de façon vertigineuse. La collecte de cet été sera d'ailleurs élargie par une collecte gratuite concernant d'autres types de plastiques agricoles (voir page 3). Gageons que les légumiers seront encore plus nombreux à participer à ces opérations. C'est grâce à la mobilisation de tous que nous atteindrons des coûts proches de zéro. On peut même imaginer dans un avenir proche, se faire payer certains déchets, compte tenu du cours du pétrole.

Bien sûr, des voies d'amélioration existent encore. Pour certains déchets, malgré des efforts sans relâche de la profession, des solutions n'ont pas encore été trouvées. On peut compter sur l'obstination des Bretons pour y parvenir.

Jean-François Proust

Responsable environnement-qualité, Céràfel





Il est nécessaire de protéger les emballages abîmés avant le transport au point de collecte.



Collectes des EVPP et des PPNU

Encore un effort !

Stéphanie Loret est chargée d'organiser le déstockage des Produits phytosanitaires non utilisables (PPNU) et est également impliquée dans les collectes d'Emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP) au sein de la Feredec*. Pour elle, les producteurs de légumes pourraient mieux participer à ces opérations.

“La prochaine collecte de PPNU aura lieu les 6 et 7 septembre 2006 dans une quarantaine de sites en Bretagne. Notre objectif est de 50 tonnes. Elle fait suite aux collectes de janvier et décembre 2004 dont le but était le déstockage. Nous n'avions récolté que 300 tonnes au lieu des 440 espérées... Les producteurs doivent se mobiliser en 2006 d'autant que c'est sans doute la dernière collecte gratuite. Les détenteurs de PPNU devront ensuite payer pour leur élimination. Le coût estimé actuel est de minimum 5 € le kg” déclare Stéphanie Loret de la Feredec.

Avec 30 % des emballages commercialisés collectés en EVPP (111 tonnes collectées sur 518 sites en 2005), la Bretagne accuse un retard par rapport à d'autres régions françaises qui atteignent 50 %. Même si les exploitations ne sont pas de la même

taille et que l'utilisation de produits phytosanitaires est moindre : “Que ce soit en PPNU comme en EVPP, c'est en zone légumière que la collecte est la moins efficace” affirme l'animatrice. “Depuis 2005, par exemple, il est possible de ramener tous les emballages souples (cartons, sacs...) qui peuvent être vidés et pliés. Pourtant, il y a très peu de retour sur ces déchets.”

Collecte en septembre

Côté réglementaire, il est important de rappeler que les fonds de bidons et les emballages sont des résidus de produits phytosanitaires et à ce titre, considérés comme dangereux. “Les détenteurs sont tenus d'assurer leur élimination. En ramenant les EVPP ou les PPNU, les agriculteurs reçoivent une attestation” rappelle Stéphanie Loret.

Au plan pratique et avant la prochaine collecte de septembre, l'animatrice conseille de commencer par optimiser l'organisation de ses stocks. “Car le plus simple, c'est de ne pas avoir de PPNU. J'invite chaque producteur à faire l'état de son stock, à trier et à faire une liste des produits rapportés. Il faut surtout bien garder les produits dans leurs emballages. Si les emballages sont abîmés, il est impératif de les protéger avant le transport. Attention à ne pas dépasser 50 kg dans le véhicule qui ne peut être que professionnel. Sur place, il faut laisser faire les agents de collecte qui sont formés pour la prise en charge.”

En savoir plus :

www.adivalor.fr ou www.feredec-bretagne.com

* Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles de Bretagne

Collecte des plastiques agricoles

2006, année charnière

La collecte des plastiques agricoles monte en puissance. Grâce à un contexte pétrolier favorable et à une meilleure organisation professionnelle, les coûts chutent, voire sont réduits à néant.

“Ce sont les serristes qui se sont préoccupés les premiers du problème de l'élimination des paillages plastiques il y a 7 ans” affirme Alice Abjean-Uguen du Cerafel. Avec l'arrivée des démarches qualité, les producteurs d'endives et d'échalotes ont rapidement été aussi demandeurs de solutions. En endives, 100 % des plastiques sont aujourd'hui collectés et en échalotes, après avoir été freinés par le prix, les chiffres augmentent d'année en année” complète-t-elle. “Nous sommes passés de 59 tonnes collectées et recyclées en 2004 à 122 en 2005. L'entreprise AGR de Maine-et-Loire a également sécurisé les

débouchés. Le plastique est transformé en petits granules destinés à des industries hors emballage alimentaire.”

En 2006, l'organisation de la collecte a été déléguée au niveau départemental à la FDCUMA 29 et à la Sica. “Une première collecte de bâches plastiques légumières est prévue du 7 au 11 août et du 28 août au 1^{er} septembre avec 8 points. Elle concerne les paillages noirs d'échalotes, de courgettes, les gaines noires d'irrigation ainsi que les films étirables qui entourent les palettes, les bâches de pommes de terre 500 trous et les bâches de forçage endives” explique

Maxime Leblay, responsable qualité à la Sica. “Le coût tout compris passe de 130 à 20 €/tonne, le producteur n'ayant à payer que 10 ! En outre, la FDCUMA 29 propose une deuxième collecte, gratuite sur les sites des cuma directement, du 18 au 20 septembre, qui concerne les bâches d'ensilage de maïs, les films d'enrubannage, les sacs d'engrais, les big-bags, les ficelles de round-baller et les bâches de forçage brocoli ou courgette (P17).”

Contacts pour les collectes 2006 en Finistère :
Yoann Pavec, FDCUMA 29, tél. 06 77 18 41 81
Maxime Leblay, Sica, tél. 06 26 46 24 03





Yvon Guéguen - Tréflaouéan (29)

“La qualité sur toute la ligne”

Yvon Guéguen est producteur d'échalotes, de choux-fleurs, d'artichauts et de céréales à Tréflaouéan. Il s'est impliqué dès le départ dans la recherche d'une solution pour la collecte et le recyclage des plastiques de paillage utilisés en échalote : très fins, difficiles à ramasser et à valoriser.

Pour bien comprendre : à quoi sert le paillage plastique en échalote ?

Il joue plusieurs rôles dans le respect de la qualité de notre produit. Grâce au paillage, on désherbe moins et la culture reste propre. On crée aussi un effet de serre, et l'humidité est plus importante. Il est indispensable.

Comment a germé l'idée de collecter et de recycler ?

La prise de conscience a eu lieu vers 1996, après la crise de l'ESB. Le Club qualité des légumes léonards créé en 1997, a été moteur dans l'adhésion aux démarches qualité dont les cahiers des charges prévoient la gestion des déchets. Avec la Cuma de Tréflaouéan dont j'étais président, nous avons investi dans notre première ramasseuse de plastiques en 1998. Malheureusement, on s'est vite rendu compte que l'efficacité n'était pas au rendez-vous et le coût de revient, exorbitant. Entre temps, la problématique environnementale est montée en puissance



L'enrouleuse sans mandrin tire 5 à 6 bandes de paillage à la fois.

ainsi que la réflexion sur la fertilisation raisonnée. Etant adjoint au maire, je siégeais aussi à la communauté de communes de la baie de Kernic. Cela m'a permis de proposer la création d'une plate-forme de collecte sur Tréflaouéan. On a cherché des entreprises de recyclage. Un premier camion est parti avec 30 tonnes dans l'Oise en 1998, puis un autre dans le Maine-et-Loire en 1999. En 2000, nous avons rencontré des difficultés avec les industriels qui nous ont retournés la marchandise sous prétexte que ce n'était pas du polyéthylène. Il a fallu enfouir les plastiques en Ille-et-Vilaine et payer un supplément. Cela a jeté un sacré froid parmi les producteurs...

Comment avez-vous relancé la collecte ?

Nous n'avions pas le choix. Il fallait trouver une solution. Nous devons jouer la qualité sur toute la ligne. Ce sont les démarches qualité qui nous poussent à trouver des solutions pour les déchets. Ici, l'exploitation est certifiée Eurep Gap depuis avril 2004 et nous devons être en mesure de prouver que nous traitons nos déchets correctement.

Le matériel a aussi beaucoup évolué. Nous avons été soutenus au plan départemental par le Cerafel, la Sica, la Chambre d'agriculture et la FDCUMA.

Nous avons donc persisté et petit à petit les choses se sont améliorées. Nous sommes passés de 59 tonnes collectées recyclées en 2004 à 122 en 2005 avec un coût qui a chuté. On va passer de 130 euros en 2005 à 20 euros pour cette année. C'est la FDCUMA qui est maître d'œuvre, elle a beaucoup plus de poids pour négocier.

Avec quel matériel travaillez-vous aujourd'hui ?

En 2004, la FDCUMA a investi dans une enrouleuse performante avec 2 cônes sans mandrin. Nous travaillons en deux phases : d'abord nous soulevons le



Yvon Guéguen, producteur d'échalotes à Tréflaouéan.



paillage le matin puis nous ramassons le plastique l'après-midi. Il faut ramasser par temps sec. L'enrouleuse tire les paillages sur le côté et enlève 5 à 6 bandes à la fois. L'idée est de limiter le poids du ballot au maximum : il ne faut pas de terre.



Dans les stations

La gestion s'organise

A la Sica, Jean-Jacques Corre vient de prendre la responsabilité de la gestion des stations après avoir été responsable du service marché. L'année à venir sera l'occasion d'optimiser l'organisation de la gestion des déchets des stations de conditionnement.



Jean-Jacques Corre et Maxime Leblay de la Sica.

“Les déchets des stations sont de deux natures : les déchets verts et les déchets d'emballage principalement. On se préoccupe réellement de la collecte et de leur traitement depuis 2004.” déclare Jean-Jacques Corre. “Pour ce qui est des déchets verts, chaque station a toujours géré avec des producteurs adhérents ou des éleveurs de proximité. Ces déchets végétaux sont épandus ou bien destinés à l'alimentation animale, ou encore au compost. Nous nous heurtons cependant à un frein : les plans de fumure. L'agriculteur doit prévoir cet apport et l'enregistrer, il faut donc que ce soit très rigoureux” explique-t-il. Le problème est d'autant plus important en cas d'individus. “Les choux-fleurs retirés peuvent être destinés à l'alimentation animale ou alors doivent être détruits dans des parcelles agréées par la DDAF compte tenu du plan d'épandage dans une limite de 6 têtes au m². Or, avec les normes environnemen-

tales, il n'est pas exclu de se retrouver un jour avec des déchets sans surface d'épandage. Par ailleurs, certaines stations n'ont pas de solution pour les peluches d'échalotes. “Il va falloir trouver des voies d'élimination” affirme Jean-Jacques.

Contrat d'enlèvement

Les autres déchets sont très variés : bois, palettes, cartons, plastiques... “Nous avons un contrat d'enlèvement avec Onyx depuis un an. Pour l'instant, nous n'effectuons pas de tri sélectif, mais cela viendra. Les films pour brocolis ou les plastiques servant à cercler des palettes représentent un gros volume et sont recyclables... Nous allons effectuer un test de tri en 2006. L'objectif final est bien de traiter un volume important pour baisser les coûts voire tirer un bénéfice”. Le responsable est conscient néanmoins qu'on ne peut pas demander un changement brutal de pra-

tique aux stations. “Après l'agrégation, le conditionnement, le contrôle produit, la traçabilité, la sécurité du personnel, on ajoute le tri des déchets... Cela fait beaucoup d'un coup.”



Les déchets d'emballage des stations sont très variés.

Point de vue : Déchets végétaux avec clips et ficelles

A la recherche d'une solution

Cécile Cuevas est conseillère technique pour les cultures sous abris (tomates et fraises) et anime la commission environnement au sein du Syntec/UCPT en Côtes d'Armor. En 2001, elle a repris le dossier du recyclage des déchets végétaux avec clips et ficelles. Les producteurs cherchent sans relâche une solution depuis déjà dix ans.

“C'est un dossier complexe. Nous menons des essais tous les ans avec des industriels français, anglais, américains... Malgré les efforts produits sans relâche depuis dix ans pour déboucher, nous n'avons pas encore trouvé la solution miracle » déclare Cécile Cuevas.

Car le problème est bel et bien technique. Pas facile en effet de concilier solidité et bio-dégradabilité pour un même matériau. « Le produit doit résister onze mois et se dégrader ensuite très vite. Il existe deux facteurs de bio-dégradabilité : la lumière et l'humidité. Or, les deux sont très présents dans les serres, les produits que nous avons testés jusqu'à présent, réalisés à partir d'amidon ou autre, ne sont pas assez solides. Le problème se pose plus pour les ficelles qui cassent, que pour les clips » explique la conseillère.

Pourtant, les producteurs sont condamnés à trouver une solution s'ils veulent avancer sur les démarches qualité. “Nous sommes bloqués sur le volet vert d'Agri-confiance à cause de cela. Les producteurs sont très motivés sur ce dossier et souhaitent vraiment trouver une solution.”